

tuelles à l'extérieur de la Chambre des communes du fait que les caméras de télévision n'y étaient pas admises—alors qu'elles y sont maintenant.

Nous espérons qu'il n'y aurait plus de déclarations faites à l'extérieur de la Chambre, car ce serait surtout maintenant un affront envers le Parlement et les citoyens. J'insiste sur ce point. Je nourrissais l'espoir que cette grande innovation en matière de diffusion des débats parlementaires—et j'espère que le public est de mon avis—entraînerait la participation de la Chambre des communes dont le respect de la procédure en ce qui concerne les déclarations sur les motions portant sur des affaires gouvernementales importantes.

Je tiens à dire au leader du gouvernement à la Chambre qu'à mon avis, le Parlement du Canada serait très déçu si demain, ou n'importe quand, les ministres ne profitaient pas du fait qu'un hansard électronique est mis à grands frais à la disposition quotidienne d'un auditoire de plus en plus vaste afin que les Canadiens puissent assister à des déclarations importantes faites à la Chambre où les députés peuvent précisément, en tant que représentants du peuple, demander aux ministériels par le truchement du hansard électronique quelles sont les intentions du gouvernement et quels résultats il espère obtenir des différentes mesures annoncées.

Je demande à mon collègue, le leader du gouvernement à la Chambre, d'informer le premier ministre et tous ses collègues ministériels de la très grande importance que tous les députés de la Chambre attachent aux dispositions de notre Règlement qui prévoient que les déclarations doivent être faites ici. Si demain on fait une déclaration à l'extérieur de la Chambre, maintenant qu'il est possible de les faire publiquement ici, je pense que le gouvernement actuel aura déçu le Parlement et insulté la population du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, si nous en sommes encore aux travaux de la Chambre, j'ai deux questions à poser au chef du gouvernement à la Chambre. Premièrement, le gouvernement présentera bientôt des bills sur les deux postes du budget supplémentaire déclarés irrecevables hier? Je veux parler de ceux qui touchent la DEVCO et Via Rail.

Ma deuxième question concerne les travaux de la Chambre à venir. Le gouvernement ne nous a pas fourni au début de la présente session, comme on le fait souvent, une liste des mesures qu'il a l'intention de présenter au Parlement. Je demande donc si on pourrait nous fournir cette liste avant les vacances de Noël?

M. MacEachen: A mon avis, il n'y a pas beaucoup d'espoir que l'on puisse proposer une loi relative à Via Rail ou aux articles qui ont été enlevés du budget supplémentaire pour fournir de l'aide à un certain nombre de municipalités du Cap Breton, s'il n'est pas possible de faire adopter nos mesures. Aucune loi ou presque, n'a été adoptée au cours de la présente session et nous en sommes déjà au 8 décembre. Je ne vois donc pas l'utilité de présenter des articles touchant ces deux questions, en tenant compte de la lenteur des travaux en marche.

Travaux de la Chambre

Quant à l'autre partie de la question du député, je tâcherai de fournir une liste des mesures législatives que l'on essayera de faire adopter au cours de la présente session, mais nous n'avons pas particulièrement envie de préparer un programme législatif, même si nous y avons travaillé, si l'on tient compte du climat qui règne actuellement à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre me poserait-il une question touchant ce qu'il vient de dire avant de passer à un autre sujet? Le ministre a peut-être raison au sujet de Via Rail, je l'ignore, mais je suis tout à fait persuadé que tous les députés de la Chambre se montreront prêts à adopter rapidement un bill touchant les subventions que l'on veut accorder à la Devco. Ceux qui ont soulevé l'objection à propos de la procédure l'ont affirmé clairement. Je ne partageais pas cette opinion et je ne suis pas intervenu. Je pose au ministre la question suivante: va-t-il tenter de faire en sorte qu'au moins le bill de la Devco soit adopté sans débat?

M. MacEachen: Je crois que c'est là la responsabilité de nos vis-à-vis qui attachent plus d'importance aux subtilités de la procédure qu'aux besoins pressants des localités industrielles du Cap-Breton...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ne me regardez pas en disant cela.

M. MacEachen: ... et n'intervenez pas maintenant, après avoir compromis l'affaire pour une question de subtilité de procédure, pour me dire: «Faites quelque chose pour régler la question», car le problème découle de l'intervention tout à fait hors de propos et malavisée de députés de l'opposition officielle.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Peut-être les derniers mots du leader du gouvernement expliquent-ils mon rappel au Règlement, mais j'estime que le ministre n'a pas le droit de prétendre que je me suis attardé à une subtilité de procédure à propos de la question de la Devco. Il sait que j'ai combattu très fort pour que les règles de procédure soient respectées dans ce cas.

M. MacEachen: Bien sûr, je suis d'accord pour ce qui est des remarques formulées par le député de Winnipeg-Nord-Centre, car je ne songeais pas à lui lorsque j'ai parlé de l'attitude déconcertante qu'a adoptée l'opposition officielle à un moment où le secteur industriel du Cap-Breton se trouve aux prises avec un très grave problème de chômage.

Le député de Grenville-Carleton a soulevé un point relatif aux déclarations ministérielles. Il s'attarde à une situation purement hypothétique. Il dit que si le premier ministre devait faire une déclaration demain, il aimerait alors poser d'avance une question pour être certain que le premier ministre ne le fera pas demain. Je crois qu'il ne s'agit pas là d'un rappel valable au Règlement. Mais le député me donne l'occasion de lui dire, ainsi qu'aux autres députés de l'opposition, que nous, de ce côté-ci de la Chambre, croyons que le débat ne s'est pas déroulé de façon satisfaisante.